DEL110326_01

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203335-20260311-DEL110326_01-DE

COMMUNE DE SAINT-VRAN

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de SAINT-VRAN légalement convoqué le 7 mars 2026, s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Mme GASPAILLARD Evelyne, Maire.

Présents : Mme GASPAILLARD Evelyne, M. POSTAIRE Xavier, M. DESBOIS Dominique, M. VIEIRA Pascal, Mme RUELLAN Christelle, M. GASPAILLARD Vincent, Mme MARETHEU Virginia, Mme ROUXEL Anne-Marie, M. CARDIN Yannick, Mme BADOUARD Sandrine, Mme GONTHIÉ Martine

formant la majorité des membres en exercice

Absent : M. MARCHAND Philippe
Secrétaire : M. POSTAIRE Xavier

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres votants : 11

OBJET : Restructuration et extension de l'école – Ravalement façades

Madame le Maire présente le devis de l'entreprise Piedvache Décoration de CAULNES pour le ravalement des façades de l'école publique d'un montant de **6 993.52 € HT** soit **8 392.22 € TTC.**

Après en en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de retenir le devis présenté.
- **Autorise** Mme le Maire à signer ce devis.

Le Secrétaire de séance,

Xavier POSTAIRE

Pour copie conforme,

Le Maire,

Evelyne GASPAILLARD